

AVIS PUBLIC

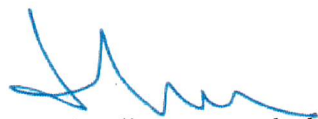
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA POUR L'ANNÉE 2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska que le conseil de la Municipalité régionale de comté de Kamouraska a établi, conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 20 h l'heure du début des séances ordinaires.

Le 13 janvier 2021	Le 14 juillet 2021
Le 10 février 2021	Le 8 septembre 2021
Le 10 mars 2021	Le 13 octobre 2021
Le 14 avril 2021	Le 24 novembre 2021
Le 12 mai 2021	Le 8 décembre 2021
Le 9 juin 2021	

Cet avis public, publié dans le journal « Le Placoteux », servira de publication d'avis public donné par les municipalités de Ville de Saint-Pascal et Ville de La Pocatière en vertu de l'article 345 de la Loi sur les cités et villes. De plus, cet avis public sera publié dans chacune des municipalités de la MRC de Kamouraska en vertu de l'article 433 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Pascal, ce 11^e jour du mois de décembre 2020.



Le directeur général et secrétaire-trésorier,
Jean Lachance